

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-GERMAIN-LEMBRON MISE A DISPOSITION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°4 Certificat d'affichage et de publicité

Je soussigné Monsieur David COSTON, Vice-Président Urbanisme de l'Agglo Pays d'Issoire, certifie que la délibération n°2018-05-18 du 25 octobre 2018, portant sur la mise à disposition du public du dossier relatif à la modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Germain-Lembron, a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Affichage de la délibération :
 - o du 31 octobre 2018 au 3 janvier 2019 inclus : au siège et à la Direction Générale de l'Agglo Pays d'Issoire
 - o du 31 octobre au 17 décembre 2018 : à la mairie de Saint-Germain-Lembron
- Mise en ligne de la délibération et de l'ensemble du dossier sur le site de l'Agglo Pays d'Issoire www.capissoire.fr du 5 novembre 2018 au 3 janvier 2019 inclus
- Parution dans La Montagne le 2 novembre 2018

Pour le Président Jean-Paul Bacquet
et par délégation,

Le Vice-Président Urbanisme
David COSTON

